



DOSSIER DE DEMANDE DE MANIFESTATION PUBLIQUE

A retourner au minimum 3 mois avant le début du montage des aménagements accompagnés des documents demandés

Important : la tenue de la manifestation publique est assujettie à l'autorisation municipale		
Date de la demande :		
Description de la manifestation		
Nom de la manifestation :		
Lieu(x):		
Date de la manifestation (hors montage/démontage) :		
Organisateur : Association Société privée Particulier		
Nom		
N° SIRET :		
Adresse complète :		
Nom du responsable : Téléphone :		

Déroulement de la manifestation			
Objet de la manifestation (prés	entation succincte):		
Sites précis concernés accompagnés de plans :			
Lieux	Adresse		
•			
Dates	Heures de montage	Heures de démontage	
Dates	Heures d'ouverture au public	Heures de fermeture au public	
Estimation du nombre de person Chronologie de l'évènement :	onnes attendues :		
•			

		<u> </u>
•		
•		
•		
•		
•		
Encadrement de la manifestati	ion	
N T 10 11 11 11 11 11	10 10 1	
➤ La manifestation dispose-t-ell	e d'un service d'ordre	?
□ OUI □ NON		
Type de personnel	Nombre	Dates et heures
Type de personnel *société de gardiennage	Nombre	Dates et lieures
*membre de l'organisation		
*commissaire de course		
*signaleurs		
*autres		
autics		
Nome at acordonnáes tálánhaniau	os dos rosponsoblos do	la sécurité
Noms et coordonnees telepholiqu	es des responsables de	ia securite
➤ Vous sollicitez la participation	n des services de nolic	2
vous somenez la participation	i des services de pone	
Police nationale : O	UI □ NON (à c	ontacter directement dans ce cas)
1 011 00 11 11 110 11 1110 1		
Police municipale :	OUI 🗆 NON	
•		
Réservation de matériel		
Lister le matériel demandé et les	dimensions (la locatio	on de matériel est cadrée par la
		ge et démontage est en principe à la
charge de l'organisateur.	it les tarris). Le montag	se et demontage est en principe a la
enarge de l'organisateur.		
Type de matériel	Nombre	Dimension
chaise		
table		
tente / stand parapluie 3X3		
podium / praticable / plancher		
grille		
barrière Vauban		
plante verte		

(liste non exhaustive, se rapporter à la délibération disponible dans le guide de l'événementiel)

Détailler la fonctionnalité : courte description de l'activité envisagée :
■ tentes / stands : □ vente □ restauration debout □ restauration assise □ buvette □ autre
podium /praticable / plancher :
Besoins techniques divers
➤ Vous avez besoin d'un point d'eau
□ OUI □ NON
Lieu exact :
Si possible joindre un plan
➤ Vous avez besoin d'électricité
□ OUI □ NON
Lieu exact :
Type de matériel utilisé et puissance électrique (par exemple bouilloire, sonorisation) :
Si possible joindre un plan
➤ Vous avez besoin d'une extinction de l'éclairage public
□ OUI □ NON
➤ Vous avez besoin de réserver une salle
□ OUI □ NON

Autorisations particulières (cf. guide à l'usage des organisateurs de manifestations)				
➤ Vous sollicitez une interdicti	on de stationnement			
□ OUI □ NON				
Nom des voies de circulation	Dates	horaires		
Troni des voies de circulation	Dates	noranes		
Si possible joindre un plan				
➤ Vous sollicitez une interdicti	on de circulation			
□ OUI □ NON				
Nom des voies de circulation	Dates	horaires		
	<u> </u>	<u> </u>		
Si possible joindre un plan				
➤ Vous proposez de la restaura	tion			
□ OUI □ NON				
A détailler :				
XX 1 1 1 C: 1 1				
➤ Vous souhaitez faire de la ve	ente			
□ OUI □ NON				
A détailler :				

➤ Vous utilisez une sonorisation
□ OUI □ NON
Date et heure de début :
➤ Vous sollicitez un débit de boisson
□ OUI □ NON
Date et heure de début :
➤ Vous sollicitez une aide à la communication ou un affichage ?
Afin d'offrir davantage de visibilité à votre événement la Ville de Limoges peut vous apporter une aide pour relayer votre information sur ces différents supports de communication en fonction des disponibilités afférentes à ces derniers et de la date à laquelle l'organisateur sera en mesure de fournir les éléments attendus. A noter, ces sollicitations ne donneront pas lieu à une parution systématique d'articles ou d'annonces, la direction de la communication de la Ville conservant la maîtrise de ses choix éditoriaux et de la programmation de ses supports d'information.
Après avoir pris connaissance des contraintes liées à la réception des informations en temps utile pour chaque support sélectionnez ci-dessous ceux qui vous intéresseraient :
☐ Magazine municipal Vivre à Limoges (mensuel) Les informations doivent être transmises au moins 1 mois et demi avant la date de la manifestation Exemple : si votre événement a lieu en mars pour qu'il puisse être annoncé dans le magazine du mois de mars, il vous faut être en mesure de transmettre vos informations au plus tard mijanvier
☐ Agenda culturel 2 mois à Limoges (bimestriel) Les informations doivent être transmises au moins 2 mois avant la date de la manifestation Exemple : si votre événement a lieu en mars pour qu'il puisse être annoncé dans l'agenda de mars/avril, il vous faut être en mesure de transmettre vos informations au plus tard au 31 janvier
☐ Site de limoges.fr Pour figurer sur site internet limoges.fr, les informations doivent être transmises au moins 3 semaines avant avec visuel de qualité et des informations précises : lieu, date, horaire, tarif ou gratuité et avec un descriptif succinct de la manifestation
☐ Réseaux sociaux Pour figurer sur les réseaux sociaux les informations doivent être transmises au moins 3 semaines avant avec un visuel de qualité et des informations précises : lieu, date, horaire, tarif

ou gratuité et avec un descriptif succinct de la manifestation

☐ Panneaux numériques d'information
Pour figurer sur les panneaux numériques d'information les informations doivent être
transmises au moins 3 semaines avant avec si possible un visuel et des informations précises :
lieu, date, horaire, tarif ou gratuité et avec un descriptif succinct de la manifestation qui devra
être accompagné du règlement d'affichage, daté, signé, avec le cachet de l'association/ou
l'organisme (et que nous vous enverrons si votre événement est retenu)
☐ Mobilier urbain (réseau d'affichage 1, 2, 4 et 8 m2, billites et fléchage directionnel)
L'étude de sa mise à disposition est conditionnée au fait que la ville soit partenaire de
l'événement et que les supports de communication de l'organisateur, préalablement transmis à
la direction de la communication pour validation fassent mention du logo de la ville de
Limoges

Documents à fournir

- Le document ci-joint dûment complété
- Plan d'implantation des installations
- Plan reprenant les besoins en stationnement et circulation
- Itinéraire emprunté (si déambulation)

Protection des données :

Les renseignements demandés feront l'objet d'un traitement informatique par la Ville de Limoges sur le fondement légal de l'article 6-1-e (mission d'intérêt public) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer la programmation et la bonne tenue des manifestations publiques. Les mentions obligatoires conditionnent la délivrance des autorisations requises.

Ces informations seront conservées 5 ans maximum avec mises à jour régulières. Elles ne seront transmises qu'aux membres de la commission « évènementiel » et aux services de sécurité (Police, Pompiers).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes (articles 15 et 16 du RGPD). Vous pouvez à tout moment vous opposez à ce traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière à moins qu'il n'existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés (article 21 du RGPD). Vous pouvez à tout moment demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite (article 17 du RGPD).

Pour exercer ces droits vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (dpo@limoges.fr) ou utiliser un formulaire à votre disposition sur le site Internet de la Ville.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne (www.cnil.fr/fr/plaintes).

Nom et signature du responsable de l'événement :

Dossier complet à retourner :

 Par courrier à : Hôtel de ville - 1 square Jacques-Chirac - BP 3120 87031 Limoges

• Par mail à : <u>lemaire@limoges.fr</u>

Cadre réservé à l'administration :	
Demande réceptionnée en mairie le : Service en charge du dossier :	
Contact:	
N° dossier : Observations :	
Ouservations.	